

BURKINA FASO

La Patrie ou la mort, nous vaincrons !



79^e ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Genève, du 18 au 23 mai 2017

DECLARATION DU BURKINA FASO sur le sous-point 20.1 intitulé « Réforme de l'architecture de la santé mondiale et Initiative ONU80 »

PILIER : Promouvoir la santé

POINT 20 : Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales

Genève, le 20 mai 2026

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso souscrit à la déclaration prononcée par le Zimbabwe au nom des 47 États Membres de la Région africaine et remercie le Directeur général pour la qualité de son rapport.

Mon pays prend note des propositions visant à transformer l'architecture mondiale de la santé dans un contexte marqué par les tensions sur le financement du développement, les réformes du système des Nations Unies ainsi que la multiplication des crises sanitaires, humanitaires et sécuritaires.

Le Burkina Faso partage le constat selon lequel l'architecture mondiale actuelle demeure fragmentée et insuffisamment coordonnée, avec des conséquences importantes sur la continuité des services essentiels de santé et la capacité des États à répondre efficacement aux urgences sanitaires.

À cet égard, le Burkina Faso soutient une réforme pilotée par les États Membres, fondée sur l'équité, l'appropriation nationale et le renforcement du multilatéralisme sanitaire. Mon pays appuie également une gouvernance plus souple, transparente et inclusive, garantissant une représentation équilibrée des régions, notamment de l'Afrique.

Mon pays réaffirme également l'importance d'une OMS forte, prévisible et durablement financée, capable d'exercer pleinement son rôle normatif et de coordination au cœur d'une architecture mondiale de la santé plus cohérente et résiliente.

Le Burkina Faso insiste sur la nécessité d'aligner ce processus sur les priorités africaines en matière de souveraineté sanitaire, afin de renforcer la coordination régionale et d'éviter les duplications. Dans cette dynamique, le Gouvernement qui consacre déjà 12 % du budget national à la santé, est résolu à renforcer significativement son engagement, en vue de bâtir un système de santé équitable, inclusif et souverain, conformément à la vision de Son Excellence le Capitaine Ibrahim Traoré, déclinée dans le Manifeste de la Révolution progressiste populaire.

Pour terminer, le Burkina Faso demeure attaché à un multilatéralisme solidaire et constructif, fondé sur les objectifs communs de santé, de développement et de justice sociale.

Je vous remercie.